



Le 21 octobre 2010

COMMUNIQUE DE PRESSE

REFORME DE LA PAC Pour une agriculture écologiquement intensive

Coop de France, réunie en Conseil d'administration jeudi 21 octobre à Paris, a longuement analysé les premières propositions de la Commission européenne sur la réforme de la PAC.

Coop de France se félicite tout d'abord de la réapparition dans le lexique bruxellois du mot « régulation ».

Au moment où les conséquences d'une volatilité non maîtrisée s'expriment violemment et mettent en difficulté les producteurs, les transformateurs et les consommateurs, la Commission se doit de donner un réel contenu à la régulation des marchés en la traitant comme une priorité. La sécurité alimentaire est à ce prix.

Par ailleurs, en plaçant le défi environnemental au cœur du dispositif des aides, la Commission ne doit pas oublier l'impérative nécessité pour l'Europe d'affronter la compétitivité internationale et de participer au défi alimentaire mondial de ces trente prochaines années. Bruxelles devrait en conséquence privilégier l'émergence d'une agriculture écologiquement intensive.

Coop de France a publié ses propositions dans son Livre Blanc et reviendra sur ces questions à l'occasion de son congrès les 15 et 16 novembre prochain.

Contact presse : yves.boulay@coopdefrance.coop

Tél : 01 44 17 57 70

Mobile : 06 30 42 74 43

Coop de France en bref :

Président : Philippe Mangin

Directeur Général : Yves Le Morvan

Coop de France est la représentation unifiée des entreprises coopératives agricoles qui jouent un rôle incontournable dans l'économie agricole, agroalimentaire et agro-industrielle française.

La Coopération agricole en chiffres :

- 3 000 coopératives et 1 600 filiales
- 80 milliards d'euros de chiffre d'affaires
- 12 500 cuma
- 150 000 salariés directs
- $\frac{3}{4}$ des 600 000 agriculteurs détiennent du capital dans une ou plusieurs coopératives